

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BAC PRO ICCER - INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES

GRETA de l'Essonne (91)

Lycée Pierre Mendès France - Ris Orangis

OBJECTIFS

Vous souhaitez exercer un métier concret, passionnant et porteur d'emploi ?

Le BAC PRO « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » (ICCER) vous permet d'accéder à une profession en constante évolution (énergies renouvelables, cogénération,...).

Le technicien professionnel contribue à l'amélioration du confort des utilisateurs tout en ayant le souci de préserver l'environnement et de maîtriser l'énergie.

Son activité peut couvrir plusieurs aspects :

étude, planification, conseil, fabrication, installation, réglage, mise en service de systèmes énergétiques et climatiques : installations fluidiques et électriques, équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation, de ventilation...

Vous êtes formé aux techniques professionnelles des installations intelligentes, intégrant numérique, automatismes et communication et vous permet d'accéder à un emploi dans un secteur dynamique, en constante recherche de professionnels qualifiés.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au BAC PRO « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables », diplôme national reconnu par l'État

"Nos points forts" :

- Matériel utilisé : Nous proposons des plateaux techniques modernes et entièrement équipés, permettant aux apprenants de disposer de tout le matériel nécessaire pour se former !
- Mise en relation avec nos partenaires entreprises : Le GRETA a un réseau d'entreprises avec qui unir leurs expertises pour former les futurs professionnels des métiers du froid.
- Formateurs experts : nos formations sont animées par des formateurs experts dans leur domaine, garants d'un enseignement de qualité et en phase avec les exigences professionnelles
- De la construction d'un parcours sur mesure jusqu'à l'accès à l'emploi, nos équipes vous accompagnent à chaque étape pour concrétiser votre projet professionnel.

À l'issue du parcours, vous serez capable de :

- Rédiger des documents professionnels et dialoguer avec les différents services de l'entreprise, les clients et les fournisseurs, ainsi qu'avec les responsables de divers domaines : chauffage, froid, climatique.
- Piloter et encadrer des équipes lors de la réalisation de travaux neufs, d'interventions sur équipements ou d'actions de maintenance
- Prendre en compte l'impact de ces équipements sur l'environnement
- Rechercher une performance énergétique optimale (offre globale d'équipement énergétique ou encore rénovation énergétique des bâtiments).

CONTENU

Le contenu de notre formation s'articule en 11 modules professionnels et enseignements généraux, et répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme, conformément au référentiel national en cours de validité. Le contenu du programme est détaillé ci-dessous :

Enseignement professionnel:

BC01 - Préparation d'une intervention

- S'informer sur la nature et sur les contraintes de l'intervention
- Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention
- Choisir les matériels, les matériaux, les équipements et l'outillage

BC02 - Réalisation, mise en service d'une installation

- Organiser et sécuriser son intervention ·
- Réceptionner les approvisionnements ·
- Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable ·
- Mettre en service une installation ·
- Contrôler et régler les paramètres ·
- Consigner et transmettre les informations
- Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral

BC03 - Travaux d'amélioration et de dépannage

- Réaliser des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique
- Réaliser des travaux de dépannage
- Conseiller le client et/ou l'exploitant du système

Enseignement général:

BC04 - Économie - gestion

BC05 - Prévention santé environnement

BC06 - Mathématiques

BC07 - Physique chimie

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 1030 h, dont 280 h en entreprise

DATES

Date de début : 13 octobre 2026

Date de fin : 08 juin 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

BEP, CAP ou:

- première générale
- seconde professionnelle avec 2 ans d'expérience professionnelle.
- niveau Bac Scientifique
- avoir occupé des activités relevant de la plomberie/chauffage/climatisation pendant 6 mois (salarie à temps plein), au cours de l'année précédente et avoir un projet professionnel défini
- Maîtrise de l'outil informatique
- Contraintes professionnelles : ne pas avoir de contre-indications physiques

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC +1)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Certification
BAC PRO ICCER - Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de formation passe par les évaluations continues (CCF) et une épreuve ponctuelle écrite (en juin). Le diplôme est organisé en 11 blocs de compétences. Les candidats peuvent valider un, plusieurs ou tous les blocs lors de la formation.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Les titulaires du BAC PRO ICCER peuvent exercer dans les entreprises des secteurs de froid et de la climatisation, de la plomberie, du chauffage ou du traitement de l'air.

Exemples de métiers :

- Monteur en installations thermiques et climatiques
- Opérateur de raffinerie
- Plombier
- Technicien de maintenance en génie climatique

Il est également possible de poursuivre ses études en BTS, Licence pro mention installations frigorifiques et de conditionnement d'air ou préparer un titre professionnel du Ministère du travail.

Pour vous projeter dans votre futur métier ou vers des études complémentaires, cliquez sur les liens suivants :

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/I1316/technicien-technicienne-de-maintenance-chauffage-ventilation-et-climatisation--cvc>
<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/F1620/installateur-installatrice-chauffage-et-climatisation>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sous réserve de places disponibles, les candidatures sont acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement.

- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire).
- Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

[Fiche RNCP 42117](#)

Echéance d'enregistrement : 31/08/2031

[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

17 € Tarif tout public pour un parcours type sous réserve de 12 participants

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Comité social et économique
- Région Ile-de-France
- CPF
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Vous souhaitez vous inscrire ? Complétez votre préinscription en vous rendant sur le lien ci-dessous:

[Préinscription](#)

Besoin d'informations ? Notre équipe reste à votre disposition au 01 64 90 91 91 ou à l'adresse: candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA
greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.